

Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE DU PUIITS DE PIERRE 20 7730 ESTAIMPUIS Belgique

📅 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

📅 Date du contrôle:
01/04/2026

📅 Prochaine visite avant le:
01/04/2027

👤 Agent-visiteur:
Hicham Mellouk

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre

Nom EAB architecture SRL - PEB Mouscron
Adresse rue de la paix 2, 7700 Mouscron, Belgique

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom Rue du Puits de Pierre 20, 7730 Estaimpuis
Adresse RUE DU PUIITS DE PIERRE 20 7730 ESTAIMPUIS Belgique

Installateur

Nom

TVA

Identification de l'installation électrique

Adresse RUE DU PUIITS DE PIERRE 20 7730 ESTAIMPUIS Belgique
Numéro de compteur 16185115
GRD Ores
Type de locaux Maison

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981 Avant le 01/10/1981
Fondations	avant 81

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	16185115
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	VOB 3X6
Tension de service	3 x 230 V
Protection générale	40A 3P
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	0
Description de l'installation	1XIII DIF 30 mA40A type A ok

Tableau(x) électrique(s)

Nombre	Protection	Section	Référence tableau
7	DJ16A	2,5	
1	DJ III 25A	6	

Contrôles et essai

Équipements de test:

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielles	NOK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre (Ω)	0
Isolement ($M\Omega$)	0
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----

Infractions

Code Libellé	Paragraphe
Schémas & administratif	
108 Le schéma unifilaire est absent, incomplet ou ne correspond pas à l'installation.	L1 2.12 ; 2.13 ; 3.1.2.1; 9.1.1; 9.1.2
Coffret(s) électrique	
201 La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	L1 3.1.3.3
208 Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
Mise à la terre	
401a Les liaisons équipotentielles supplémentaires sont incomplètes, non connectées ou n'ont pas la section requise	L1:5.4.4.2.
Installation	
704 L'introduction des câbles dans le matériel électrique est à revoir.	L1 5.2.1
Protection incendie	
901 Fixer les appareils sans fond sur plaques de montage ou rosaces appropriées (interrupteurs, prises, appareils d'éclairage, ...).	L1: 4.3.3.5.; 5.3.4.2.; 5.3.5.2.; L3: 4.3.3.5
Liaisons équipotentielles	
300 Les liaisons équipotentielles principales sont manquantes, incomplètes ou leur section est insuffisante.	L1:5.4.4.1.
303 La liaison équipotentielle principale des conduites métalliques principales de chauffage central est manquante.	L1:4.2.3.2.

La prise de terre n est pas mesurable

Le prise de terre dois être inférieur à 30 ohm

Le teste d isolement n est pas été réalisé

Rallonge en pose fixe et interdit

Remarques

Libellé	Référence
mention dans le rapport de contrôle de l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1	sous-section 6.5.8.1
	Le contrôle à porter que sur l'extension de l'installation électrique.
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	RDE2

Libellé	Référence
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge, ...) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	RDE11
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Demandé le câble et la prise hors usage

Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 01/04/2027 . Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes

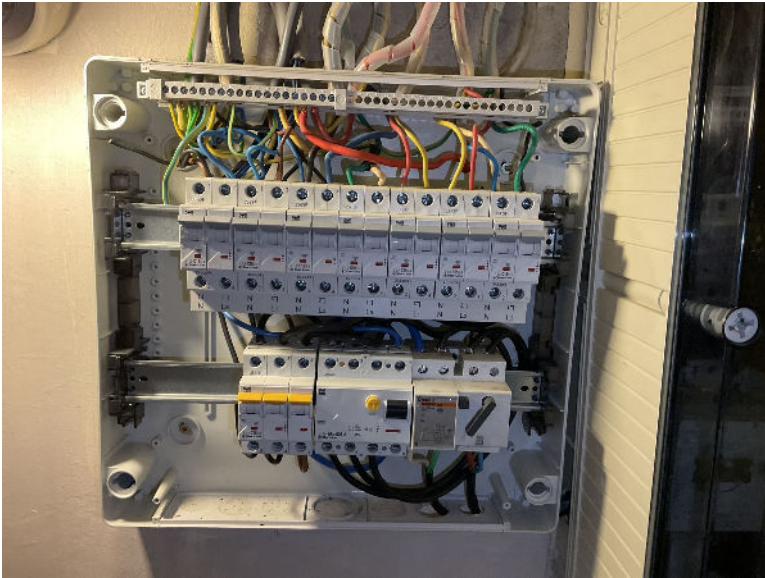


Tableau 1